

# Etude de faisabilité technico-économique portant sur la mise en place d'une filière de vente de foin de luzerne séchée en grange



Fiche de synthèse

15/12/2020

GRAND EST

Alsace Champagne-Ardenne Lorraine

**Porteur de projet** : Syndicat des Eaux de la Vraine et du Xaintois

**Prestataire** : Chambre d'Agriculture des Vosges



## I Contexte de l'étude

Cette étude fait suite à l'AAP « Collectivités et captages » de 2016 qui a démontré l'opportunité à la fois pour les exploitants et pour le Syndicat des Eaux à développer un outil permettant de développer la vente de fourrages, notamment la luzerne, dans un objectif de vente.

Cette première étude a montré un intérêt réciproque entre l'agriculteur et le syndicat des eaux à développer une filière de vente de fourrage de qualité.

Sur la teneur en nitrates de l'eau de la Chavée, l'étude a également montré que l'implantation de 70 ha de luzerne/prairie temporaire sur le plateau devrait permettre de descendre sous la barre des 25 mg/l en moyenne annuelle. Cela permettra aussi, sans que cela ait été quantifié, les pics de lessivage en automne, grâce à la couverture des sols de manière plus permanente et à la diminution de 50% des doses moyennes d'engrais dans des rotations intégrant des légumineuses.

Ce projet gagnant-gagnant est néanmoins conditionné par la capacité de produire à partir du plateau d'Attignéville, un fourrage sec dont la valeur nutritionnelle est la plus haute et la plus stable possible. Ces deux critères impliquaient la création d'une unité de séchage en grange, d'où cette seconde étude.

## II Déroulé de l'étude

Plusieurs scénarios liés aux opportunités du secteur se sont présentés aux exploitants :

### **1) Scénario local et autonome**

Dans ce scénario, l'unité de séchage est positionnée à proximité directe du plateau et elle est gérée par les exploitants du captage (type CUMA).

### **2) Scénario partagé avec une unité de méthanisation**

Plusieurs unités de méthanisation sont présentes dans un rayon de 10 à 15 km d'Attignéville et produisent, en plus de l'énergie, une importante quantité de chaleur. Ce scénario impliquerait d'aller prospecter dans ces unités de méthanisation afin de nouer un partenariat permettant l'utilisation de la chaleur et le partage des investissements avec une structure supplémentaire

### **3) Scénario partagé avec Agrivair**

Au même moment, Agrivair menait également une étude de faisabilité pour un séchoir à foin en balle collectif et recherchait des exploitants intéressés pour participer au projet. L'unité de séchage aurait été située à Mandres sur vair à 25 km d'Attignéville.

Ces scénarios ont été simulés et ont aboutis aux résultats suivants :

	<b>Local</b>	<b>Métha</b>	<b>Agrivair</b>
Coût tMS vendue départ unité	123 €	126 €	129 €
Coût tMS autoconsommée	124 €	129 €	140 €
Temps de transport 1 <sup>ère</sup> coupe	24 h	60 h	197 h

Les agriculteurs se sont positionnés en majorité sur le scénario local. Un des exploitants a préféré se retirer du projet, freiné par la dimension d'autogestion collective de l'unité de séchage.

## **III Approche technico-économique**

L'unité a été dimensionnée selon les intentions d'engagement de surface des agriculteurs dans ce projet et la nécessité de séparer le fourrage conventionnel du fourrage bio. Ce dimensionnement a été revu suite à la rencontre avec les constructeurs et à la découverte de contraintes

techniques non prises en compte initialement. L'objectif final reste la production d'un fourrage sec de haute qualité, ce qui implique une récolte de l'ensemble des surfaces engagées avant le 15-20 mai. Ces contraintes de calendrier ont impliqué le doublement des systèmes de ventilation/déshumidification.

A cela s'ajoute des équipements matériels pour le transport et le reconditionnement du fourrage.

Les aides prises en comptes dans le tableau ci-dessous sont le PCAE, soit 40% d'aides sur un investissement plafonnée à 250 000€ pour les CUMA. Un montage de type CUMA ne permet a priori pas d'autres financements.

L'investissement nécessaire pour une unité de ce type à été chiffré ainsi :

	Montant
<i>Bâtiment</i>	300 000€
<i>Système de séchage + griffe</i>	330 000€
<i>Autochargeuse + doseur à foin</i>	130 000€
<i>Autres frais (foncier, raccordements...)</i>	40 000€
<b>TOTAL</b>	800 000 €
Aides possibles (PCAE Cuma)	100 000€
<b>Restant à charge pour les exploitants</b>	700 000€

Ces devis et estimations ont été utilisé pour calculer le coût ramené à la tonne de matière sèche en utilisant la méthode développée par le projet Luz'Co :

	En restant à la surface initiale (105 ha)	En augmentant la surface séchée en conventionnel (135 ha)
Coût de production au champ jusqu'au séchoir	65 €/tMS	65 €/tMS
Coût de l'énergie	8€/tMS	8€/tMS
Annuités de l'investissement	96€/tMS	74€/tMS
<b>TOTAL</b>	169 €/tMS	147 €/tMS
	143 €/tonne	125 €/tonne

En restant à la surface prévue initialement, le coût à la tMS est prohibitif et ne permettra pas d'intégrer le marché du fourrage, qui ces dernières années varie de 110 à 140€/tonne selon la qualité du fourrage et sa certification en bio ou pas.

En augmentant la surface via l'intégration de plus de surfaces gérées en conventionnel, ce que permettent les investissements supplémentaires lié aux contraintes techniques, le prix de vente devient raisonnable pour un fourrage de cette qualité.

## **IV Approche de l'organisation et de la gouvernance**

Ce projet a été pensé comme un projet géré par les agriculteurs, dans un format de type CUMA.

Cependant, la destination du fourrage séché était différente pour chacune des trois exploitations, allant du 100% autoconsommé au 100% vendu. Un déséquilibre est apparu également sur les intentions d'engagement, allant de 5 à 75 ha à engager selon les exploitations

Ce manque d'objectifs partagés, une communication parfois défailante entre les membres du groupe et, certainement, la durée de l'étude, ont montré les limites dans le fonctionnement de ce collectif.

A ces questionnements autour des relations humaines s'ajoute les interrogations sur l'emplacement de l'unité et même sa déconnexion physique des exploitations, qui remet en cause le projet d'autoconsommation totale de l'exploitation bio et donc limite l'intérêt de cette exploitation qui est la plus impliquée dans le dimensionnement de l'unité.

## **V Conclusion de l'étude**

L'étude tend à montrer que le projet est économiquement crédible, avec un coût de production de fourrage se rapprochant des prix de vente rencontrés sur les sites d'achats agricoles. Cependant, la faiblesse de la cohésion du groupe d'agriculteur est un frein majeur à sa mise en place, accentué par l'importance de l'investissement initial.

Un projet de ce type n'est donc pas pour le moment possible au niveau local. Cette étude pourra servir de base à deux alternatives : le montage d'un séchoir individuel ou l'installation d'un prestataire réalisant le séchage et s'appropriant le volet commercialisation. Ces scénarios alternatifs demandent tout deux des porteurs de projets pour le moment absents du secteur.